

LA LETTRE DU CONSEIL

CONSEIL DU 17 DECEMBRE 2025



Convention Territoriale Globale et ACEJ

DELIBERATIONS 2025-97, 98, 99

Convention de mutualisation pour la petite enfance – CTG 2026-2029

Afin de renforcer la coopération intercommunale dans le cadre de la nouvelle CTG, une convention est établie entre les communes membre de l'ACEJ et le Relais Petite Enfance (CCAS de Grésy-sur-Aix) conformément aux attentes de la CAF. Cette convention est établie pour 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2026.

Convention de délégation de la mise en œuvre de la politique éducative et sociale du territoire avec l'ACEJ

Le partenariat mis en place en 2022 donnant entière satisfaction à la collectivité, il est proposé de signer une nouvelle convention pour la période 2026-2029. Elle fixe, les engagements du projet éducatif et social du territoire, ainsi que les engagements réciproques et les modalités financières de cette délégation.



Convention d'offre de concours pour l'Anim'Ados

L'espace d'accueil et d'animation jeunesse « Anim'Ados » constitué d'un bungalow datant de 2006 doit être remplacé afin d'assurer la sécurité et le confort des usagers.

Ce local permet un accueil sur les temps périscolaires, pendant les vacances et dans le cadre de la Structure Information Jeunesse.

Afin d'inscrire cet équipement dans le temps il est proposé de le remplacer par un bâtiment pérenne.

La convention vise à établir les dispositions principales du renouvellement de cet équipement :

- les contributions financières de chacun,

- les engagements respectifs des parties,
- les modalités de résiliation.

La commune de Grésy-sur-Aix sera désignée maître d'ouvrage pour les travaux.

La contribution financière de La Biolle est calculée sur la base du taux de fréquentation des jeunes de la commune ainsi que sur le potentiel (population jeune du territoire entre 11 et 25 ans). Elle s'élèvera donc, à la suite de cette clé de répartition, à 6 568 € payable à réception des travaux.

Offre de concours pour la réalisation du terrain de football à Entrelacs

DELIBERATION 2025-104

Les activités sportives et la vie associative sont des marqueurs forts de l'engagement communal. Aussi, afin de pérenniser l'activité notamment du FC Chambotte, et de proposer des infrastructures adaptées aux adhérents, la commune de La Biolle apportera son concours financier, à hauteur de 75 000 €, à la réalisation d'un terrain en synthétique sur la commune d'Albens. Cet équipement intercommunal bénéficiera à l'ensemble du territoire, aux clubs sportifs ainsi qu'au collège avoisinant.

DANS CE NUMÉRO

DEMANDE DE SUBVENTIONS

TARIFS COMMUNAUX 2026

RETOUR SUR ...

TRAVAUX

Demandes de subventions. DSIL / DETR.

DELIBERATIONS 2025-100, 101 ET 102

Route de Savigny

Dans le cadre du renouvellement des chaussées un projet porte sur la route de Savigny. Voirie très empruntée par les cyclistes, le revêtement de cet axe doit être entièrement retravaillé afin d'en sécuriser l'utilisation. Aussi le conseil municipal propose une réfection de la voirie ainsi que la création d'une « voirie » partagée sur ce secteur. Pour se faire des travaux d'un montant estimatif de 260 000 € HT seront programmés et une aide financière demandée au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.



Travaux de désimperméabilisation et de végétalisation du cimetière

Le projet d'extension du nouveau cimetière, avec notamment la nécessité d'installer des columbariums supplémentaires, a amené à travailler un plan global pour repenser le cimetière et son environnement. Aussi, il est proposé dans un premier temps de désimperméabiliser les allées secondaires et de planter les futurs arbres d'ombrage dans le nouveau cimetière. Le coût des travaux est estimé à 21 000 € HT. Une subvention est demandée à l'Etat au titre de ce projet s'inscrivant dans une démarche de transition écologique.

Aménagement paysager du cimetière de la BIOLLE



Performance énergétique Ebène

Dans le cadre des travaux de remise aux normes de l'Ebène, il paraît opportun d'en profiter pour améliorer les performances énergétiques du bâtiment et ainsi réduire les consommations d'énergie.

Aussi, il est envisagé de remplacer les portes et menuiseries, de réaliser une isolation sous toiture dans les locaux remis aux normes, de remplacer l'éclairage par des LED, de remplacer les chauffe-eaux, d'installer des robinets thermostatiques et une VMC à détection de présence. Le coût prévisionnel de ces opérations s'élève à 312 719 € HT. Une subvention est demandée à ce titre au travers de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local.

**RESOURCES HUMAINES**

Création de postes

DELIBERATIONS 2025-95 ET 96

À la suite du départ en retraite d'un agent du périscolaire et afin de pérenniser l'accueil méridien, un poste d'adjoint d'animation à 6h40 est créé à compter du 05 janvier et pour une durée de 6 mois.

De plus, à la crèche, afin d'anticiper le départ en retraite d'un agent à 28h et de compenser la mise en disponibilité d'un agent à 21h, deux postes sont créés :

- un poste d'auxiliaire de puériculture à 35h,
- un poste d'adjoint d'animation à 17h30.

Ces postes permanents prendront effet au 1^{er} mars 2026.

INTERCOMMUNALITE

Modifications statutaires du SDES

DELIBERATION 2025-94

Le conseil municipal approuve la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie afin, entre autres, de lui permettre de développer de nouveaux services à l'intention de ses adhérents.

FINANCES

Décision Modificative n°4

DELIBERATION 2025-94

À la suite de la sécurisation du carrefour de Tarency, une réfection totale du tapis d'enrobé a été engagée. Une convention établit avec le Département permet sa prise en charge financière par celui-ci. Aussi, il convient d'ajuster les écritures comptables afin de permettre cette opération pour un montant de 167 329,68 €.

FINANCES**Tarifs communaux 2026 et locations de locaux****DELIBERATION 2025-105**

Les tarifs communaux seront augmentés d'1% correspondant à l'augmentation du coût de la vie sur 2025.
Les tarifs de location de salles sont inchangés.

DELIBERATION 2025-106

Afin de mieux encadrer les locations et les modalités d'occupation et de paiement, un contrat de location est mis en place pour la salle des fêtes de l'Ebène.

DELIBERATION 2025-107

Enfin, le règlement intérieur de la salle de l'Ebène est mis à jour afin de tenir compte de cette nouvelle modalité (contrat de location).

DELIBERATION 2025-108

L'état récapitulatif des indemnités perçues par les élus est présenté au conseil municipal.

AGENDA

- Cérémonie des vœux : vendredi 23 janvier à 19h, salle de l'Ebène
- Repas des aînés : Dimanche 25 janvier à 12h, salle de l'Ebène
- Conseil Municipal : le mercredi 11 février à 20h, en salle du conseil
-  Blablaté : les jeudis de 14h à 16h, maison des associations
-  Rencontres intergénérationnelles à la crèche : le dernier mardi du mois, de 10h à 11h.
Prochaine date le mardi 27 janvier
Renseignements au 04 79 54 72 21
-  Cantine partagée à la cantine de l'école : la dernière semaine de chaque période, à 12h15.
Prochaine date le jeudi 29 janvier
Inscriptions obligatoires au 04 79 54 76 06

**RETOUR SUR ...****Novembre et Décembre !****A LA CRECHE**

Les enfants poursuivent leur tour du monde, thématique de l'année en passant par l'Angleterre.



Ils ont également profité de moments partagés avec les assistantes maternelles et les petits qu'elles accueillent autour de contes proposés par Sophie la bibliothécaire, ou d'activités mises en place par l'association des pétoles créatives.

**AUTOUR DES JEUNES**

Le 1^{er} ramassage citoyen « spécial enfants », organisé le 22 novembre par deux jeunes écocitoyennes avec l'appui du CSC cyclo, est une réussite. Ils étaient une vingtaine à arpenter les voies du Chef-lieu et des Villards afin de les rendre plus propres.



RETOUR SUR ...

Novembre et Décembre !

AVEC LE MONDE ASSOCIATIF

Très belle 41^{ème} édition pour le festival du cinéma rural.



Carton plein pour le week-end de Noël, avec les soirées de l'UCE, le marché du sou des écoles, la vente de jouets de seconde main des chantiers valoristes...



AU SEIN DE LA COLLECTIVITE

Avec la cérémonie du 11 novembre,



Avec la plantation collective d'arbres à la pumptrack dans le cadre de Clim'Action,



AUTOUR DE LA SOLIDARITE

Des collectes fructueuses pour la banque alimentaire et le secours populaire.



Des dons conséquents pour des causes importantes avec 33 000 € remis aux chercheurs pour lutter contre les cancers pédiatriques et 16 000€ remis au téléthon au travers d'albanais atout cœur.



Avec l'illumination du sapin,



Avec la signature officielle de la nouvelle Convention Territoriale Globale, pour 2026-2029, au sein du territoire de l'ACEJ.



INFORMATION INTERCOMMUNALE

Ouverture des candidatures pour l'habitat inclusif sur Albens

Le bâtiment de l'ADMR « Au fil de la Deysse » ouvrira ses portes à l'été 2026. Vous avez plus de 65 ans, vous êtes éligible au logement social et vous avez envie de rejoindre un logement adapté à vos besoins, garantissant les avantages du collectif (espaces partagés, activités gratuites...) sans ces inconvénients (logement individuel personnel), déposez votre candidature auprès de l'OPAC. 13 T1bis (40m²) et 2 T2(50m²) sont mis à la location au sein de ce bâtiment neuf.

PERMANENCES D'INFORMATION
Les mardis de 14h à 16h en Mairie d'ENTRELACS
les 2, 9 et 16 décembre 2025 et les 6, 13, 20 et 27 janvier 2026



Le Conseil municipal et les agents communaux vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année !